

DU PERCEPTION, ACTION ET TROUBLES DES APPRENTISSAGES

REFERENCE : 15SD032F

Formation continue spécifique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2017/2018

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Thierry POZZO UFR STAPS Tél : thierry.pozzo@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistante de formation Sylvie GILBERT / Tél : 03.80.39.51.89 sylvie.gilbert@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95 laurent.jaillet@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Les relations entre motricité, perception et cognition font l'objet d'un intérêt croissant. Il est en effet de plus en plus admis que des troubles perceptifs et moteurs peuvent accompagner des troubles cognitifs classiquement connus. Ce diplôme tente de balayer cette thématique et se centre aussi plus spécifiquement sur la relation qui existe entre la dyslexie, comme trouble de l'apprentissage répandu et le syndrome de déficience posturale qui lui, illustre des atteintes de la proprioception.

Une approche novatrice basée sur une expérience clinique reconnue dans ce domaine a permis de mettre en place des techniques de traitements basées sur la rééducation du système proprioceptif, spécialement oculomoteur.

Ces techniques seront enseignées comme base d'un enseignement critique autour de cette thématique complexe et émergente. A côté de la thérapeutique proprioceptive visuelle et générale, une place est accordée à la rééducation neuro-visuelle dans les troubles des apprentissages, à partir de cours magistraux et de travaux pratiques encadrés par des professionnels qui connaissent les deux thérapeutiques et les utilisent de façon complémentaires.

PUBLIC

- Professionnels libéraux, hospitaliers, personnels de structures prenant en charge des enfants avec troubles des apprentissages, enseignants, toute profession médicale (orthoptiste, ophtalmologiste, opticien, kinésithérapeute, ostéopathe, podologue, et plus généralement toute profession investie dans la prise en charge des troubles des apprentissages).

- Étudiants de formation initiale sous réserve d'acceptation par la commission pédagogique.

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux titulaires au minimum d'un Bac+3 ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis (VAP):

- s'intéressant aux relations entre les apprentissages, les troubles neuro-visuels et le couplage perception-action,
- possédant déjà une formation généraliste minimale (notamment en troubles des apprentissages, en sciences de la vision, en sciences du mouvement, en pathologies pédiatriques, en pédagogie spécialisée, en thérapie neuropsychologique) – s'inscrivant à titre personnel ou dans le cadre de plan de formation,
- faisant preuve d'une expérience professionnelle en la matière et désireux d'approfondir ses connaissances.

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS
- Chercheurs du laboratoire ISERM "U1093 Cognition, Action, et Plasticité Sensorimotrice"
- Professeurs de médecine
- Professionnels libéraux (ophtalmologiste, kinésithérapeutes, opticiens, orthodontistes, podologues, orthophonistes, ...).
- Enseignants de l'Éducation Nationale

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 178h sur 24 jours de cours (dont 12 h d'examens et 10h de tutorat individualisé)
- Lieu de la formation : UFR STAPS – Campus de l'Université de Bourgogne à Dijon
- Rythme de la formation : Les cours sont répartis en 8 séquences de 3 jours de décembre (année n) à septembre (année n+2).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux.
- Travaux dirigés de mise en situation.
- Travaux pratiques sur les diagnostics.
- Tutorat individualisés.

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle interactive spécifique aux travaux de groupe
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

La sélection se déroule sur étude de dossiers de candidature.

Avant d'être sélectionné

- Télécharger le dossier de candidature pédagogique :

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Perception-Action-et-Troubles-des,308-.html>

- Transmettre le dossier de candidature pédagogique au Secrétariat Administratif :

sylvie.gilbert@u-bourgogne.fr

ou à l'adresse suivante :

Mme Sylvie GILBERT – SEFCA

Maison de l'Université – Esplanade Erasme

BP 27877 – 21078 Dijon cedex

- Recherche active d'un financement (si votre formation peut être prise en charge par votre employeur ou par un organisme financeur (FIF-PL pour les professions libérales)

Après acceptation pédagogique et accord de financement

- Inscription administrative auprès du SEFCA à la Maison de l'Université

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Le DU Perception, Action et Troubles des Apprentissages est validé si l'étudiant obtient au moins 10 à la moyenne des deux évaluations suivantes :

- Devoir écrit (QCM) sur les connaissances théoriques et pratiques

- Mémoire de fin d'étude, rédigé tout au long de la formation, sur un thème choisi par l'étudiant

La compensation des notes est appliquée.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves annule la possibilité de compensation. En cas d'échec, les candidats peuvent repasser l'examen lors de la session suivante, sous réserve de réinscription.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Les compétences acquises au cours de la formations liées aux thèmes suivants :

Thème 1 : Perception et action

Thème 2 : Les apprentissages et leurs troubles

Thème 3 : Déficience proprioceptive et posturale

Thème 4 : Rééducation Neuro-Visuelle et Troubles des Apprentissages

Les débouchés envisageables :

Pour les professionnels qui travaillent avec des patients présentant des troubles "dys" :

- une meilleure connaissances des trouble liés à la proprioception

- une meilleure prise en charge des symptômes

- un travail en équipe pluridisciplinaire qui assure une meilleure prise en charge des patients.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Perception-Action-et-Troubles-des,308-.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>